

Françoise Zonabend

Laboratoire d'Anthropologie Sociale

Le nom est un des moyens — universellement répandu — dont les sociétés ont usé pour distinguer et identifier leurs propres membres. Mais ce n'est pas le seul. Ainsi, dans nos sociétés européennes, l'écriture personnelle et surtout la signature, les traits du visage ou des signes corporels particuliers, participent à l'identification de chaque personne. De plus, il est rare qu'un individu ne reçoive qu'un seul et unique nom au cours de son existence. Dans la plupart des sociétés, chacun est nanti d'une chaîne de noms octroyés tout au long de la vie. Ces divers noms vont tous concourir, de façon plus ou moins nette, à la constitution et à l'identification de la personne.

Ainsi toute recherche ethnologique sur le nom des personnes doit prendre en compte un double aspect: la place du nom parmi les autres moyens d'identification; le rôle, la fonction, le sens et l'histoire des divers noms dont un individu est nanti.

Ce second aspect — diversité des noms reçus — a été traité dans le premier rapport introductif à ce colloque ou dans des articles déjà parus (cfr. Zonabend 1980; Bromberger 1982). Pour ma part, dans cette brève présentation, je voudrais revenir sur quelques traits de l'anthroponymie qui n'ont été, ce me semble, qu'esquissés.

Ainsi on ne s'est guère soucié jusqu'à présent, du moins dans nos sociétés, de savoir à quel moment de sa biographie, par qui et comment, une personne reçoit les divers noms dont elle se voit pourvue. De même, on n'a guère prêté attention aux usages sociaux auxquels ces noms sont soumis. Les quelques informations dont nous disposons sur ces points montrent à l'évidence que le nom le plus important, celui qui marque l'identité, scelle le destin d'une personne, n'est pas celui sous lequel on la désigne usuellement. C'est souvent un nom caché, secret, un nom connu de quelques proches et qu'on ne prononce jamais.

Ce nom omis, non-dit, a généralement un lien étroit avec les ancêtres morts. Ainsi chez les Serer Ndout du Sénégal (Dupire 1982), le nom le plus important est le cinquième donné entre le huitième jour et le

sevrage du bébé par un "donneur de nom", il ne sera pas prononcé. Il s'agit du nom d'un ascendant paternel ou maternel du même sexe que le bébé. Mais dans nos sociétés, nos deuxième ou troisième prénoms, que nous ne mentionnons jamais et écrivons rarement, qui presque toujours reprennent des prénoms de parents morts ou vivants, constituent la face cachée de notre dénomination. C'est peut-être la plus essentielle. Il faut s'attacher à comprendre pourquoi nous taisons ces noms.

La dénomination d'un individu est un long processus qui se dévide tout au long de sa vie. La naissance, qui reste bien entendu l'événement prétexte à cette dénomination, ne constitue pas la circonstance la plus notable et le nom reçu à ce moment n'est pas toujours le plus important. Ainsi dans de nombreuses sociétés rurales, un individu n'acquiert véritablement son nom que lorsqu'il parvint au statut "d'héritier" de la "maison" ou de l'exploitation familiale. A ce moment, il prend le nom de cette "maison" et se voit souvent octroyé, s'il ne le possédait déjà, le prénom du chef de la maison (Claverie 1981). Il apparaît ainsi, et d'autres exemples seraient aisés à trouver, que le nom reçu à la naissance n'a pas grande signification. D'ailleurs la place inférieure des enfants, dans la plupart des cultures, transparait à travers les formes de dénomination.

Dans nos sociétés, les jeunes enfants, voire les adolescents, sont désignés par des petits noms affectueux, diminutifs de leur propre nom, ou par des termes génériques employés aussi bien pour parler aux petits animaux familiers. En Chine (Alleton 1981), aujourd'hui encore malgré l'emprise croissante de la bureaucratie, on n'est pas obligé de nommer un enfant dès sa naissance: «A ce moment là l'accoucheur ou l'hôpital fait un certificat de naissance avec les coordonnés des parents. Cela suffit. Dans la famille on appelle l'enfant par un petit nom qui n'est souvent que l'indication de son rang dans la succession des frères et soeurs. Le véritable prénom peut n'être enregistré qu'au bout d'un délai pouvant aller jusqu'au moment de l'entrée en classe de l'enfant, vers l'âge de six ans». D'ailleurs, au cours de son existence il pourra en changer. De la même manière — des usages opposés nous faisant découvrir des significations identiques — les indiens Txicao du Brésil (Menget 1977) n'utilisent que très rarement leurs noms sauf pour les enfants. Ces derniers ne sont d'ailleurs pas nommés dès leur naissance mais quelques mois après: «quand ils peuvent tenir la tête droite» signe que la substance humaine féminine et masculine dont ils sont formés «tient ensemble».

Ces exemples nous font pressentir que tous les noms que reçoit un individu n'ont pas le même poids social. Certes les enfants sont nommés plus ou moins tôt après leur naissance, certes ils sont de la sorte intégrés à la société, mais une société hybride où la frontière entre humanité et animalité n'est pas nette.

Ainsi à travers le processus de dénomination on décèle les hiérar-

chies qu'une société instaure entre les divers événements qui jalonnent la vie sociale et partout la mort, plus que la naissance, apparaît comme l'événement insigne, mémorable: mort de l'ancêtre qui permet de nommer un enfant, mort du chef de famille qui ouvre au nom d'héritier...

D'ailleurs ne peut-on voir dans le traitement et l'usage du nom des morts la confirmation de ce trait. Dans la plupart des sociétés européennes traditionnelles on évite soigneusement de prononcer le nom des morts. On parlera de mon "défunt frère" ou plus simplement du "trépassé". Pourtant, ces mêmes sociétés redonnent aux nouveaux-nés les prénoms des ascendants décédés (cfr. Klapisch-Zuber 1980). Par ce biais, ces noms importants ne sont pas énoncés directement, néanmoins ils sont gardés, mémorisés. On ne provoque pas les morts en évoquant leur nom à tort et à travers, on place les vivants sous leur tutelle et comme ils ont un support vivant on peut les évoquer. Ailleurs, on agit autrement: chez les Ndout le nom caché, celui qu'on ne prononce jamais, est celui de l'ancêtre mort (Dupire 1982: 6). Ces usages contradictoires signifient en fait la même chose. Prononcer ou non le nom des morts revient, comme le souligne C. Lévi-Strauss (1962) «à introduire une distinction entre espèce marquées et espèces non marquées». Interdire ou obliger de prononcer le nom de telles ou telles catégories est un moyen parmi d'autres d'affirmer la prééminence de l'une sur l'autre, ici les morts sur les vivants, et la règle pratique apparaît alors comme un opérateur au service du sens et de la mémoire.

Le lien entre le nom et la personne qui constitue l'autre volet de la nomination peut être repéré à travers différents traits. L'usage si répandu de changer le nom de la personne malade pour parer aux mauvais sorts, l'emploi de noms-masques pour tromper la mort qui s'acharne sur une série de germains (cfr. Dupire 1982: 9; Hamayon 1971), l'évocation du nom lors d'une opération magique, la répétition du destin qui lie l'éponyme et le nommé (cfr. Dupire 1982; Saladin d'Anglure 1980), sont autant d'aspects qui montrent l'efficacité symbolique que toute société attache à ses noms propres. De plus, en tous lieux le nom apparaît comme une composante essentielle de la personne, associé partout et toujours avec d'autres aspects: les humeurs ou les prolongements du corps ou encore une trajectoire sociale. Toutes composantes dotées de propriétés multiples, isolables, transférables d'un individu à l'autre.

Or à travailler dans cette perspective, on jette un regard nouveau sur les liens qui peuvent unir deux personnes qui portent le même prénom ou deux personnes qui, tout en ne portant pas le même nom, sont néanmoins unies par une troisième qui porte le même nom que l'une et est proche parente de l'autre. Posée en ces termes, la fonction de nomination relaie la parenté en créant entre homonymes, ou entre parents d'homonymes, des relations originales. Chez les Serer et les Wolof du Sénégal (Dupire 1982:7) les liens qui se créent entre

l'éponyme vivant et son homonyme et leurs descendants constituant une sorte de réseau parallèle aux relations consanguines. Mais dans nos sociétés n'est-ce pas en fonction du nom que va se faire la sélection **du choix du conjoint, lorsque la parenté proche ou éloignée ne jouent plus** (1).

Si le nom est ainsi au coeur de l'identité, il devient nécessaire pour mieux en saisir toute la portée, toutes les données, d'en comprendre l'exacte signification. Les psychanalystes parlent des représentations inconscientes groupées autour du nom et de son origine, qu'il s'agisse du prénom ou du nom de famille. «Le nom est ce qui distingue chacun de nous. Dès avant sa naissance, on porte le nom de son père et quant au prénom il est choisi en général au cours de la grossesse, de plus le prénom désigne le sexe du nouveau-né. Il y a donc là tout un matériel de signification à la disposition de l'enfant très tôt dans sa vie» (Valabregua 1981). A la fois, on va être façonné, modelé, par le nom que l'on porte, mais de plus ces noms ne sortent pas de n'importe où, ils ont une histoire, une signification qui d'ailleurs peuvent changer dans le temps et dans l'espace. «A partir des éléments de nos noms, chacun de nous, comme sur un théâtre, se représente pour soi une petite scène mythologique sur l'origine de son nom. Vraie ou fausse, peu importe d'ailleurs, la question en fait ne se pose pas. Mais on est stupéfait de retrouver dans la langue française ou dans une autre telle étymologie du nom, telle histoire mythique qui "colle" exactement avec ce que le sujet s'est représenté» (Valabregua 1981). Ainsi les thèmes sur lesquels on va prendre appui pour donner une signification à nos noms, pour leur insuffler un sens, sont plus ou moins implicites dans nos cultures.

Ces réflexions devraient nous inciter à reprendre ce chapitre sur la signification des noms. Une des façons de le faire consiste, pour nos sociétés du moins, à s'interroger sur la manière dont nous gérons nos stocks de noms. En effet nous possédons des stocks finis d'anthroponymes qui ne sont pas en service constant. C'est dire que les noms non utilisés à une époque donnée dépassent de loin le nombre de noms actuellement employés. Comment et pourquoi les noms se conservent? Comment se forment des types prédominants de noms? Quelle est leur durée de vie? La connaissance de ces traits nous renseignerait peut-être sur le sens, la signification que chaque culture associe, à une époque donnée, avec tel ou tel nom.

Jusqu'à présent les recherches sur les stocks de noms ont été surtout le fait des démographes, des historiens ou plus récemment des généticiens (Chakraborty *et alii* 1980; Weiss *et alii* 1980). Nos questions ne sont pas les leurs, mais pour autant que l'on connait le contexte social et économique des populations étudiées et les règles qui dans chaque société sont à l'origine de la transmission des anthroponymes, il est possible d'utiliser, avec profit leurs recherches. En réalité, ce qu'on cherche à travers l'étude des mouvements dont sont affectés

les stocks de noms se sont des faits de structure anthroponymique. A quelles ruptures dans les moeurs, dans la psychologie ou dans la vie sociale renvoient des nouveaux choix de noms ou le dédain envers les vieux prénoms? A travers ces mouvements, on peut caractériser des formes spécifiques de fidélité au passé ou au contraire, d'ouverture sur le monde moderne (Toubert 1973).

Au delà de ces interrogations de structure, ce sont les traits concernant la composition sémantique des anthroponymes qui permettent d'avancer plus fermement sur les enjeux, les stratégies dont les noms ont gardé la trace. Ainsi l'étude de la combinatoire qui prévaut dans la formation des noms ou encore l'existence simultanée de plusieurs types de noms dans une même société, éclaire sur les variations de la structure sociale de cette culture. Jadis, en Europe, les noms évoquaient soit la race soit la terre, ils portaient trace ainsi du dualisme qui exista, pendant fort longtemps dans ces sociétés, entre filiation et résidence (Lévi-Strauss 1979: 178).

S'il me semble peu intéressant de reprendre dans la perspective d'une étude sémantique notre corpus de patronymes et de prénoms, par contre notre corpus de surnoms peut y être soumis avec profit. Nous le savons, il existe deux types de surnoms: des surnoms collectifs dont le sens souvent à été oublié et qui se transmettent de génération en génération; des surnoms individuels qui renvoient généralement à une histoire récente survenue à l'individu qui le porte ou à un épisode marquant de la vie de la collectivité et dont il fut l'acteur ou le témoin. Ces surnoms individuels ne se transmettent pas et leur évocation ou leur énonciation suffisent à déclencher la mémoire familiale ou collective. Les surnoms constituent donc de véritables lieux de mémoire: une mémoire longue, opaque, quasi-mythique pour les surnoms héréditaires ou collectifs; une mémoire courte qui retient l'histoire récente du groupe à travers ses membres par les surnoms individuels.

En fait, plus que la sémantique c'est l'analyse même des modalités de la nomination qui permettrait le mieux de saisir la logique du système.

Dans cette perspective une des premières questions à se poser est celle de savoir qui reçoit un anthroponyme. En plus des personnes, chaque société va nommer à l'aide d'anthroponyme un certain nombre d'objets, d'animaux ou de lieux. Marquant par le choix même des espaces, des espèces ou des objets la place qu'elle leurs reconnaît, l'importance qu'elle y attache.

Dans un village côtier de Basse-Normandie (2) sont nommés par des anthroponymes en plus des hommes, les vaches, certains clos et les bateaux. Les vaches sont répertoriées par un nom à consonance féminine et elles sont classées par familles. Jusqu'à ce qu'elles vèlent, les génisses portent le même nom que leur mère. Puis, si on décide de les garder, on leur donnera un nom qui sera issu de celui de leur

mère. Exactement comme pour les hommes, le nom classe ces animaux et constitue dans le même temps un moyen mnémotechnique pour se souvenir de leur filiation. On se doute que c'est sur l'élevage bovin que repose la richesse des agriculteurs de cette région. D'ailleurs, dans le quotidien, les bêtes reçoivent les mêmes traitements que les hommes. Lorsqu'une vache vèle, elle reçoit les mêmes soins qu'une femme accouchée: on la frotte, on lui donne de l'eau chaude rougie de vin avec du pain trempé. Quant aux bateaux, outils de travail des pêcheurs, catégorie sociale valorisée dans ce groupe, ils reçoivent des noms surtout féminins. Leurs noms sont formés, généralement, des prénoms ou d'une partie des prénoms des filles ou de la femme du pêcheur. Comme si, sur la mer, le pêcheur et son bateau reconstituait son groupe familial, son unité de résidence.

Il serait intéressant de pouvoir multiplier les exemples de ce type, mais la plupart des recherches sur les noms ne poursuivent pas leurs investigations jusque là. Aussi est-il encore impossible de saisir l'ensemble des corrélations que nos cultures ont élaboré pour découper, disjoindre ou conjoindre la nature et la société.

Quant aux hommes, leurs processus de dénomination font, partout, apparaître des cycles, des retours aux mêmes, des transmissions suivies. On a souvent dit que ces processus faisaient écho aux règles quasi-générales qui gouvernent les relations entre générations alternées ou consécutives ou encore qu'il s'agissait là de phénomènes de mode. Pour notre part, nous voudrions souligner un autre aspect de ces processus. Nous avons noté plus haut, combien les noms étaient, partout et toujours, liés à la mort. Presque partout ils sont chargés d'unir les vivants et les morts du groupe. De la sorte ils constituent un mode de survie des uns dans les autres, mais surtout ils constituent une façon, un moyen de maîtriser le temps.

L'on a vu dans ce retour des noms, une succession, une réincarnation de l'éponyme. Est-ce seulement cela? Ne faut-il pas plutôt voir dans ce processus, une "durée" qui s'exprime par la répétition, des images de flux et d'alternance. C'est peut-être Leenhardt (1947) qui dans *Do Kamo*, à propos de la nomination chez les Canaques, avait raison. Il a montré que le petit-fils qui porte le nom de l'ancêtre, n'est pas une réincarnation de l'ancêtre, mais l'ancêtre lui-même. Il ne le reflète pas, il le prolonge. De fait, avec cette façon de faire, le passé ne passe jamais.

N'est-ce pas le même processus qui est à l'oeuvre dans nos sociétés? La nomination assure la continuité de la société, elle lui permet de compenser constamment ses pertes humaines réelles par des gains symboliques. La nomination, dans le détail de ses mécanismes et dans son rôle d'ensemble, traduit bien l'idéologie de nos sociétés: leur lutte toujours recommencée contre la mort.

Notes

1. Cfr. à ce propos les recherches entreprises par notre collègue Claude Macherel.
2. Recherche personnelle entreprise depuis 1980.

Bibliographie

- Alleton, V. 1981. Les termes d'adresse en chinois contemporain. *Dio-gène* 116: 46-75.
- Bromberger, C. 1982. Pour une analyse anthropologique des noms de personnes. *Langages* 66: 103-124.
- Chakraborty, R. *et alii*. 1980. "Distribution of last names: a stochastic model for likelihood determination in record linking", in *Genealogical demography*, sous la direction de B. Dyke et W.T. Morrill. New York: Academic Press.
- Claverie, E. 1981. L'ousta et le notaire. *Ethnologie française* 21, 4:
- Dupire, M. 1982. Nomination, réincarnation et/ou ancêtre tutelaire? Un mode de survie, l'exemple des Serer Ndout (Sénégal). *L'Homme* 22, 1: 5-31.
- Hamayon, R. 1971. Pourquoi un mongol doit-il être nommé? *Turcica* 3.
- Klapisch-Zuber, C. 1980. Le nom refait. La transmission des prénoms à Florence (XIV^e-XVI^e siècles). *L'Homme* 20, 4: 77-104.
- Leenhardt, M. 1947. *Do Kamo*. Paris: Gallimard.
- Lévi-Strauss, C. 1962. *La pensée sauvage*. Paris: Plon.
- 1979. "L'organisation sociale des Kwakiutl", in C. Lévi-Strauss, *La voie des masques*, pp. 164-192. Paris: Plon.
- Menget, P. 1977. *Au nom des autres. Classification des relations sociales chez les Txicao du Haut-Xingu (Brésil)*. Thèse 3^{ème} cycle. Paris: E.H.E.S.S.
- Saladin d'Anglure B. 1980. "Petit-Ventre", l'enfant géant du cosmos inuit. Ethnographie de l'enfant et enfance de l'ethnologie dans l'Arctique central inuit. *L'Homme* 20, 1: 7-46.
- Toubert, P. 1973. *Les structures du Latium médiéval (IX^e-XII^e siècles)*. Rome: Ecole Française.
- Valabregua, J.P. 15/2/1981. *Le Monde Dimanche*.
- Weiss, K.M. *et alii*. 1980. "Wherefore art thou, Romio? Name frequency patterns and their use in automated genealogy assembly", in *Genealogical demography*, sous la direction de B. Dyke et W.T. Morrill. New York: Academic Press.
- Zonabend, F. 1980. Le nom de personne. *L'Homme* 20, 4: 7-23.